

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1655

Rubrik: Edito

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse à la traîne

Le remplacement du pétrole n'est pas pour demain. Energies renouvelables et économies représentent les pistes à suivre. Mais notre pays tarde à s'y engager.

Cet été, le prix du baril de brut a franchi le seuil des soixante dollars. On peut bien sûr dénoncer l'action des spéculateurs. Et mettre en cause la forte croissance économique énergivore de la Chine et l'énorme gaspillage américain. Maigre consolation: ce prix, en termes réels, est encore inférieur à celui d'il y a vingt ans. Mais plus grave encore, le pic de production semble atteint: en clair, le volume consommé va prochainement dépasser celui des nouveaux gisements découverts. Et le fossé entre l'offre et la demande va croître. Signe qui ne trompe pas, les grandes sociétés pétrolières n'investissent plus guère dans la prospection, le transport et le raffinage; elles diversifient leurs activités, conscientes que l'or noir n'a plus grand avenir.

C'est dire que nous allons vers des jours difficiles. Car aucune solution de remplacement n'est disponible à court terme. Les techniques de purification du charbon ne sont pas opérationnelles; l'énergie nucléaire ne paraît pas politiquement acceptable aujourd'hui et il faut compter quinze à vingt ans pour

réaliser une centrale. Quant au carburant issu de la biomasse, il ne représentera jamais qu'une faible part des besoins actuels: la production de carburant vert sur la totalité de la surface agricole helvétique ne suffirait à alimenter qu'un quart du parc automobile.

Raison de plus pour hâter la mise en œuvre d'une politique basée sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. D'autant plus que la Suisse ne fait plus bonne figure en comparaison européenne. Le dernier numéro du bulletin de l'Office fédéral de l'énergie dresse un tableau préoccupant. Que ce soit en matière d'utilisation du bois, de capteurs solaires, de biogaz, de photovoltaïque, plusieurs pays européens font mieux que nous. L'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables. Les pays ayant adopté un mode de rémunération équitable de ces énergies connaissent une progression impressionnante de leur production. Ainsi en Autriche, la part du courant d'origine renouvelable progresse à pas de géant et devrait représenter 78% de sa consommation électrique en 2010. En juin dernier, Bruxelles a émis une série de propositions d'économies pour diminuer la consommation de 20% à l'horizon 2020. Même la Chine, dont les médias soulignent la fringale énergétique, a adopté un programme ambitieux pour améliorer l'efficacité énergétique.

En Suisse, la base constitutionnelle nécessaire existe depuis quinze ans. Mais sa traduction se heurte à la répartition des compétences entre Confédération et cantons. Par ailleurs les milieux économiques ont réussi à écarter les mesures contraignantes au profit d'une autogestion - objectifs fixés en commun avec l'Etat, mesures librement consenties - peu compatible avec l'urgence du problème. jd

Energieia, Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie, juin 2005.
www.euractiv.com

Edito

La libre circulation parce que c'est l'intérêt des salariés

Dans le cadre d'une campagne référendaire, le temps n'est plus aux arguments de principe et aux généralités. Dire que la Suisse fait tout naturellement partie de l'Europe, que les étrangers ont depuis toujours contribué à notre richesse, que nous avons besoin d'accéder aux nouveaux marchés de l'Est européen, que les expériences faites jusqu'ici avec les accords bilatéraux sont positives, tout cela ne convaincra pas les citoyennes et les citoyens hésitants.

A l'évidence, la peur domine le débat. Peur pour l'emploi, peur pour le salaire. Une peur alimentée par un contexte économique plus rude qui voit se multiplier les restructurations et leur cortège de suppressions d'emplois, les rationalisations et la péjoration des conditions de travail qu'elles induisent, les déqualifications provoquées par l'évolution technologique et les pertes de salaire qui s'ensuivent. Et il faudrait encore subir la concurrence de travailleurs étrangers prêts à accepter des salaires indécents?

Cette peur est compréhensible, mais elle n'est pas justifiée. Certes les abus ne sont pas exclus, mais ils pourront être combattus grâce aux mesures d'accompagnement. Avec l'extension de la libre circulation, le marché du travail sera mieux contrôlé, la déclaration de force obligatoire des conventions collectives plus facilement possible. Et dans les secteurs sans conventions, les organisations syndicales auront à guerroyer pour que les commissions cantonales tripartites exercent efficacement leur contrôle.

En cas de rejet de l'extension de la libre circulation, ce n'est pas le statu quo qui prévaudra. Car l'Union européenne ne pourra réagir que négativement à ce rejet. On ne peut prévoir dans le détail toutes les modalités de cette réaction. Mais à coup sûr nos relations avec Bruxelles se tendront, ce qui pénalisera gravement nos exportations. Et quand les exportations sont à la peine, c'est toute l'économie nationale qui souffre.

Le refus de l'extension de la libre circulation ne contribuerait donc pas, bien au contraire, à la sauvegarde des emplois et à la garantie du niveau actuel des salaires. Et l'absence de mesures efficaces de contrôle favoriserait le travail clandestin, à des conditions qui elles représentent le vrai danger pour les salariés. jd

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Catherine Dubuis
Gérard Escher (ge)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Jean-Yves Pidoux
Jean Christophe Schwaab (jcs)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch